



FÉLICITATIONS À UNE ARTISTE DE CHEZ NOUS !



Mme Sylvie Nobert a reçu une médaille ainsi qu'une mention honorifique du Mondial Art Academia la désignant comme l'artiste du mois de février 2021.

L'organisme a pour mission de contribuer à la reconnaissance, au développement et au succès durable des artistes. Cette mention permet de reconnaître le travail, de récompenser et encourager la recherche artistique de Mme Nobert.

Pour plus de détails : consultez le site internet : mondialartacademia.com

Portrait de l'artiste

Artiste Internationale, Sylvie Nobert a reçu la reconnaissance de ses pairs:

En 2015, elle est intronisée comme membre signataire à l'Institut des Arts Figuratifs (IAF);

En 2019, elle est proclamée Académicienne à l'Académie Internationale des Beaux-Arts du Québec (l'AIBAQ); et membre du Mondial Art Academia.

Elle est membre de plusieurs associations artistiques dont; l'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud (AAPARS), l'Institut des arts figuratifs (IAF) et l'Académie Internationale des beaux-arts du Québec (AIBAQ), et du Mondial Art Academia.

Cette peintre autodidacte est bien fascinée par la complicité des chiens envers les humains. Cette relation unique est la pierre angulaire et le sujet principal de ses œuvres qui représentent ce contact privilégié avec le meilleur ami de l'homme. Bonne continuation dans ses projets à venir !

Prochaines séances du conseil municipal

- 8 juin
- 13 juillet



Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne. Tous les détails sur le site internet de la municipalité



3 versements des taxes municipales 2021

- 1^{er} mars
- 2 juillet
- 1^{er} septembre



Nous serons en congé le :

- 24 mai 2021

Dans le cadre de la fête des Patriotes

Caravane des cultures

Stationnement hôtel de ville Saint-Cyprien : les vendredis de 19h à 20h

Une belle occasion d'encourager les producteurs de la région



TÉLÉTRAVAIL

Afin de respecter les mesures de la santé publique, nous assurons les services à la population en télétravail jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez nous joindre selon l'horaire de travail suivant : du lundi au jeudi de 8h à midi et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à midi. Les différentes façons de nous contacter : par téléphone au 450-245-3658, par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca, par messenger sur la page Facebook de la municipalité. Nous assurons un suivi dans les meilleurs délais possibles. N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.



Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

En télétravail
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE



Collecte des ordures



Collecte du recyclage



Assemblée du conseil

mai 2021

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11 A	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21 Caravane des cultures	22
23	24 Jour des Patriotes	25	26	27	28 Caravane des culture	29
30	31					

MAIRE SUPPLÉANT



Le conseil municipal a désigné Monsieur Jean-Marie Mercier, conseiller municipal au siège #2, à titre de maire suppléant. D'une durée de trois mois, cette nomination est entrée en vigueur à la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est déroulée le 11 mai dernier.

Le maire suppléant a pour mandat de remplacer le maire lorsque celui-ci ne peut être présent aux différentes rencontres de travail ou aux activités officielles

CAMPAGNOL

Le Campagnol est là pour vous. Vous êtes stressés, anxieux, démoralisés, envahis par des idées sombres ? Nous sommes là.



Prenez le temps de nous appeler au 450-454-5121.

PRÉVENTION INCENDIE

FEUX À CIEL OUVERT

Il s'agit d'un feu brûlant librement à même le sol.

- Préparer un endroit dégagé sur un sol minéral, sans matières combustibles (feuilles, herbes ou autre)
- Éloignez toutes les bonbonnes de gaz propane et autre combustibles
- Allumez un feu d'une dimension maximale de 1m sur 1m
- Surveillez le feu en tout temps et ayez toujours de l'eau à proximité
- Éteignez le feu en arrosant abondamment et en mélangeant les braises
- Avant de quitter les lieux, vérifiez qu'il n'y a aucune source de chaleur en touchant les cendres.



Il est important de vérifier si les feux à ciel ouverts sont permis AVANT d'en allumer un, en respectant les directives de la SOPFEU.

FOYERS EXTÉRIEURS

Si vous avez un foyer réglementaire, vous pouvez faire un feu. Pour être réglementaire, votre foyer doit :

Être installé sur une surface non combustible (gravier, terre battue) Cage de combustion munie de pare-étincelles, conduit de cheminée de 1m minimum se terminant avec un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'une dimension maximale de 1 cm.

Toutefois, il est important de se renseigner sur la réglementation pour connaître le genre de foyer qui peut être installé (en pierre, en brique, ou en métal résistant à la chaleur.) en communiquant avec l'inspecteur de la municipalité, au 450-245-3658

Coordonnées de la caserne de Napierville/Saint-Cyprien 450-245-3151 de 7h à 18h

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE (SAB)



"LES BRANCHES DU SAB"



Le **Service d'Action Bénévole « Au cœur du jardin » inc.** a conçu des capsules pour vous! C'est gratuit et offert sur clef USB aux 55 ans+ de la MRC des-Jardins-de-Napierville (1 clef /personne)

Mais, que contiennent ces 6 capsules? Que des sujets d'intérêt comme la:

« Fraude et les virus informatiques », la « Comparaison entre un ordinateur personnel et une tablette électronique », les « Rencontres virtuelles avec Messenger » (pour voir votre « p'tit monde »), les « Achats sécurisés en ligne », les « Services bancaires en ligne » et les « Virements Interac ».

Un « **p'tit plus** », aussitôt que la situation le permettra, nous offrirons la projection dans nos 3 bureaux avec période de questions et remise de la clef... **suivez nos publicités!**

Pour vous procurer une clef, **simple, qu'à composer le 450.454.6567**